



Tél: +45 39 15 52 00  
[koebenhavn@bdo.dk](mailto:koebenhavn@bdo.dk)  
[www.bdo.dk](http://www.bdo.dk)

BDO Statsautoriseret revisionsaktieselskab  
Havneholmen 29  
DK-1561 København V  
CVR-no. 20 22 26 70

**Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme**

**VESTERGADE 16, 2ÈME ÉTAGE  
DK-1456 COPENHAGUE K**

**RAPPORT ANNUEL 2021**

**CVR NO. 28 47 85 26**



## SOMMAIRE

	Page
<b>Informations générales sur la Fondation</b>	
Informations générales sur la Fondation.....	3
<b>Déclaration et rapport</b>	
Déclaration du Conseil d'administration et de la direction relative au rapport annuel.....	4
Rapport du commissaire aux comptes indépendant.....	5-6
<b>Commentaire de la direction</b>	
Commentaires du Conseil d'administration et de la direction.....	7
<b>États financiers 1er janvier - 31 décembre</b>	
Compte de résultat 2021.....	8-9
Bilan au 31 décembre 2021.....	10
Notes .....	11-13
Règles et méthodes comptables.....	14-15



## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FONDATION

### Fondation

Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme

Vestergade 16, 2ème étage  
DK-1456 Copenhague K

No au registre central du commerce : 28 47 85 26

Lieu d'immatriculation : Copenhague

Date de création : 26 novembre 2004

Téléphone: +45 32 64 17 26

Fax: +45 32 64 17 02

Site Internet : [www.emhrf.org](http://www.emhrf.org)

### Conseil d'administration

Driss El Yazami, président  
Christine Martha Merkel, vice-présidente  
Kamel Jendoubi, trésorier  
Hanny Megally  
Lynn Welchman  
Bahey Eldin Hassan  
Khémaïs Chammari  
Leila Rhiwi  
Bassma Kodmani  
Souhayr Belhassen  
Marc Schade-Poulsen  
Habib Nassar

### Direction

Anne-Sophie Schaeffer, Directrice des programmes  
Raffaele Timpano, Directeur financier

### Commissaire aux comptes

BDO Statsautoriseret revisionsaktieselskab  
Havneholmen 29  
DK-1561 Copenhague V

## DÉCLARATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION RELATIVE AU RAPPORT ANNUEL

Le Conseil d'administration et la direction ont examiné et adopté aujourd'hui le rapport annuel de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme pour la période qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier et s'est terminée le 31 décembre 2021.

Le rapport a été établi conformément à la loi danoise sur les fondations et certaines associations, y compris les dispositions relatives aux principes comptables généralement acceptés.

Nous considérons que le rapport annuel donne une image fidèle et exacte de la situation financière au 31 décembre 2021 et du bilan de l'exercice de la Fondation du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

Nous estimons que les commentaires de la direction présentent un exposé fidèle des éléments et des conditions mentionnés dans le présent rapport.

Copenhague, le \_\_\_\_\_

### Direction:

\_\_\_\_\_  
Anne-Sophie Schaeffer  
Directrice des programmes

\_\_\_\_\_  
Raffaele Timpano  
Directeur financier

### Conseil d'administration :

\_\_\_\_\_  
Driss El Yazami  
Président

\_\_\_\_\_  
Christine Martha Merkel  
Vice-présidente

\_\_\_\_\_  
Kamel Jendoubi  
Trésorier

\_\_\_\_\_  
Hanny Megally

\_\_\_\_\_  
Lynn Welchman

\_\_\_\_\_  
Bahey Eldin Hassan

\_\_\_\_\_  
Habib Nassar

\_\_\_\_\_  
Khémaïs Chammari

\_\_\_\_\_  
Leila Rhiwi

\_\_\_\_\_  
Bassma Kodmani

\_\_\_\_\_  
Souhayr Belhassen

\_\_\_\_\_  
Marc Schade-Poulsen

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Conseil d'administration de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme

### Opinion

Nous avons vérifié les comptes de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme pour l'exercice financier allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, comprenant le compte de résultat, le bilan, les notes et un résumé des règles et méthodes comptables. Les comptes ont été préparés conformément à la loi danoise sur les fondations et certaines associations, y compris les dispositions relatives aux principes comptables généralement acceptés. Selon notre appréciation, les présents comptes donnent une image fidèle et exacte de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses opérations au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, conformément à la loi danoise sur les fondations et certaines associations, y compris les dispositions relatives aux principes comptables généralement acceptés.

### Base pour la formulation de notre opinion

Nous avons mené notre audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et aux exigences supplémentaires applicables au Danemark. Nos responsabilités en vertu de ces normes et exigences sont décrites plus en détail dans la section de notre rapport « Responsabilités du commissaire aux comptes pour la vérification des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Fondation conformément au code de déontologie international des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA) et aux exigences éthiques applicables à notre audit des comptes au Danemark, et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences et à celles du code IESBA. Nous pensons que les informations probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fournir une base à la formulation de notre opinion.

### Les responsabilités du conseil d'administration et la direction en lien avec les états financiers

Le conseil d'administration et la direction sont responsables de la préparation des comptes qui donnent une image fidèle et exacte de la situation conformément à la loi danoise sur les états financiers, et du contrôle interne que la direction et le conseil d'administration estiment nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur.

Dans la préparation des états financiers, la direction et le conseil d'administration doivent évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, à divulguer, le cas échéant, les questions liées à la continuité de l'exploitation et à utiliser le principe comptable dit « de continuité d'exploitation » pour la préparation des états financiers, à moins que le conseil d'administration et la direction ont l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses opérations, ou ne dispose d'aucune autre solution réaliste que de le faire.

### Responsabilités du Commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou une erreur, et d'émettre un rapport d'audit qui intègre notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et aux exigences supplémentaires applicables au Danemark détectera toujours une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influent sur les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit mené conformément aux normes ISA et aux exigences supplémentaires applicables au Danemark, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve de scepticisme professionnel tout au long de l'audit. De plus, nous procédons aux mesures suivantes :



- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives des états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou une erreur, concevoir et exécuter des procédures d'audit en réponse à ces risques et obtenir les informations probantes suffisantes et appropriées qui servent de base à la formulation de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que pour une erreur car la fraude peut impliquer une collusion, une contrefaçon, des omissions intentionnelles, des fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, mais pas dans l'objectif d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Évaluer la pertinence des règles et méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le conseil d'administration et la direction.
- Conclure sur la pertinence de l'utilisation par le conseil d'administration et la direction du principe comptable dit « de continuité d'exploitation » dans la préparation des états financiers et, sur la base des informations probantes obtenues, s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à assurer la continuité de ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les informations probantes obtenues à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des événements ou des conditions futurs pourraient entraîner la cessation des activités de la Fondation.
- Évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations et si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui donne une image exacte et fidèle.

Nous communiquons avec ceux chargés de la gouvernance concernant, entre autres, la portée prévue et le calendrier de l'audit et les conclusions significatives de l'audit, y compris les lacunes importantes relatives au contrôle interne qui seront identifiées lors de notre audit.

#### **Déclaration concernant les commentaires du Conseil d'administration et de la direction**

Le Conseil d'administration et la direction sont responsables des commentaires du Conseil d'administration et de la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les commentaires du Conseil d'administration et de la direction, et nous n'exprimons aucune forme de conclusion assortie d'assurance à ce sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire l'analyse du Conseil d'administration et la direction, ce faisant, à examiner si les commentaires du Conseil d'administration et de la direction sont matériellement cohérents avec les états financiers ou si nos connaissances acquises lors de l'audit, ou à une autre occasion, semblent comporter des anomalies significatives.

En outre, il nous incombe de déterminer si l'analyse du Conseil d'administration et la direction fournit les informations requises en vertu de la loi danoise relative aux états financiers.

Sur la base du travail que nous avons effectué, nous concluons que les commentaires du Conseil d'administration et de la direction sont conformes aux états financiers et ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Nous n'avons pas identifié d'anomalies significatives dans les commentaires du Conseil d'administration et de la direction.

Copenhague, le \_\_\_\_\_ 2022

BDO Statsautoriseret revisionsaktieselskab  
CVR no. 20 22 26 70

Henrik Brünings  
Expert-comptable habilité par l'État  
Numéro d'identification (MNE) : 3106

## COMMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Il est de l'avis du Conseil d'administration et de la direction que l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation de la situation financière de la Fondation, des résultats de l'exercice et des développements sur le plan financier sont divulguées dans les états financiers et dans les présents comptes annuels.

Après la date de clôture du bilan, aucun événement significatif qui puisse être considéré comme ayant un impact significatif sur l'évaluation des états financiers n'est intervenu.

### Principale activité

La Fondation a pour objectif de soutenir les organisations et défenseurs des droits humains dans la région euro-méditerranéenne.

La Fondation est établie en tant qu'organisation indépendante dotée de la personnalité morale au Danemark et le Conseil d'administration, la plus haute autorité de la Fondation, est constitué d'un nombre égal de membres résidents et non-résidents de l'UE qui exercent leur fonction à titre bénévole.

Pour une description plus détaillée des activités, nous vous invitons à vous référer au « Rapport annuel d'activités » qui est publié sur le site Web (<https://emhrf.org/>), ou qui peut être obtenu auprès du Secrétariat à Copenhague.

### Les développements sur le plan financier et les activités en 2021

Les activités de la Fondation ont bien avancé et ont augmenté de 7 % en 2021, par rapport à 2020. Les activités et services en appui aux défenseurs des droits humains (DDH) ont représenté 75 % du budget global de la Fondation, alors que les dépenses administratives et de personnel ont été plafonnées à 25 %. Le résultat de l'exercice est de 29 887 EUR, ce qui augmentera les ressources en capital distribuable.

### Les développements attendus

Pour l'exercice financier 2022, le Conseil d'administration et la direction envisagent une légère augmentation de l'activité suite à la décision prise lors de la réunion du Conseil d'administration en novembre 2021. Comme en 2021, le résultat de l'exercice devrait afficher un léger bénéfice permettant de renforcer les fonds propres de la Fondation.

Au cours de l'année 2021, la Fondation a signé de nouveaux contrats avec :

- le *Sigrîd Rausing Trust (SRT)* pour les années 2021-23 (financement de base) ;
- les Fondations *Open Society* pour les années 2022-23 (financement de base) et pour les années 2021-22 (financement de projet) ;
- la Commission européenne (DG NEAR) pour les années 2021-23 (financement de projet) ;
- le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères pour les années 2021-22 (financement de projet) ;
- la *National Endowment for Democracy* pour les années 2021-22 (financement de projet).

La Fondation a également continué de bénéficier d'un « financement de base » de la part de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) (années 2020-22) et des Fondations *Open Society* (2020-21).

Elle a également reçu des financements pour des projets spécifiques de la part de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération Suisse, du ministère danois des Affaires étrangères (DAPP) et de la Commission européenne (IEDDH et DG NEAR).

La Fondation prévoit que ces partenariats se poursuivront en 2022.


**COMPTE DE RÉSULTAT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE**

	Notes	2021 EUR	2020 EUR
Subventions affectées aux recettes.....	1	3 394 810	3 165 647
<b>TOTAL DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION.....</b>		<b>3 394 810</b>	<b>3 165 647</b>
<b>Salaires</b>			
Personnel du programme		463 387	393 608
Personnel administratif et financier et assistance externe		234 615	240 180
<b>Total des salaires.....</b>		<b>698 002</b>	<b>633 788</b>
<b>Activités de soutien aux défenseurs des droits humains (DDH)</b>			
Appuis urgents aux DDH.....		346 753	332 980
Appuis opérationnels aux DDH.....		1 841 533	1 986 927
Engagements annulés soutien opérationnel aux DDH.....		-11 750	-14 085
Coûts financiers liés aux appuis alloués.....		5 961	15 132
Suivi du soutien aux DDH (y compris visites) .....		2 179	3 056
Réunions du Conseil d'administration.....		49 570	11 364
Accompagnement personnalisé des ONG en exil.....		107 770	0
Accompagnement personnalisé des ONG locales.....		116 897	0
Séminaires de réflexion et réunions des comités.....		4 901	11 885
Réunions avec partenaires (y compris collecte de fonds) .....		1 360	122
Consultation du conseil des représentants .....		15 000	0
<b>Total Activités de soutien aux DDH.....</b>		<b>2 480 174</b>	<b>2 347 381</b>
<b>Autres dépenses/services liés aux activités</b>			
Frais d'adhésion à divers réseaux de Fondations.....		8 196	3 825
Consultations temporaires/évaluations.....		7 535	1 000
Traductions .....		26 293	31 816
Information, publication (y compris site Web) .....		0	2 475
<b>Total autres dépenses/services.....</b>		<b>42 024</b>	<b>39 116</b>
<b>Administration</b>			
Audit .....		17 655	24 948
Maintenance d'un forum sécurisé et d'un site web.....		5 034	210
Services informatiques.....		21 483	17 223
Loyers.....		43 102	39 972
Frais et fournitures de bureau.....		21 441	17 972
Frais financiers liés à l'administration et aux salaires.....		8 438	4 333
Autres.....		10 929	7 979
<b>Total administration.....</b>		<b>128 082</b>	<b>112 637</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION.....</b>		<b>3 348 282</b>	<b>3 132 922</b>
<b>BÉNÉFICES AVANT POSTES FINANCIERS.....</b>		<b>46 528</b>	<b>32 725</b>



**COMPTE DE RÉSULTAT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE**

	Note	2021 EUR	2020 EUR
<b>BÉNÉFICES AVANT POSTES FINANCIERS.....</b>		<b>46 528</b>	<b>22 249</b>
Produits financiers.....		0	0
Dépenses financières .....		-16 641	-10 476
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS.....</b>		<b>29 887</b>	<b>22,249</b>
Impôt sur le bénéfice/la perte de l'année.....		0	0
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE FINANCIER.....</b>		<b>29 887</b>	<b>22 249</b>
 <b>PROPOSITION DE RÉPARTITION DES BÉNÉFICES</b>			
Capital distribuable.....		29 887	22 249
		<b>29 887</b>	<b>22 249</b>


**BILAN AU 31 DÉCEMBRE**

<b>ACTIFS</b>	<b>Note</b>	<b>2021 EUR</b>	<b>2020 EUR</b>
Avoirs en banque capital social.....	2	41 313	41 313
<b>Actifs affectés.....</b>		<b>41 313</b>	<b>41 313</b>
Créances.....	3	644 498	383 253
Avoirs en banque et en caisse.....	2	1 618 263	1 882 978
<b>Actifs disponibles.....</b>		<b>2 262 761</b>	<b>2 266 231</b>
<b>ACTIFS.....</b>		<b>2 304 074</b>	<b>2 307 544</b>
 <b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>			
Capital social.....	4	41 313	41 313
Capital disponible.....	4	66 793	36 906
<b>FONDS PROPRES.....</b>		<b>108 106</b>	<b>78 219</b>
Provisions pour congés payés à long terme.....		0	23 036
<b>Dettes à long terme.....</b>		<b>0</b>	<b>23 036</b>
Engagements envers les bénéficiaires d'appuis.....		1 392 997	1 340 607
Subventions payées d'avance.....	5	725 376	762 065
Autre passif.....	6	77 595	103 617
<b>Dettes à court terme.....</b>		<b>2 195 968</b>	<b>2 206 289</b>
<b>TOTAL DU PASSIF.....</b>		<b>2 195 968</b>	<b>2 229 325</b>
<b>FONDS PROPRES ET PASSIF.....</b>		<b>2 304 074</b>	<b>2 307 544</b>

## NOTES

	2021 EUR	2020 EUR	Note
<b>Subventions affectées aux recettes</b>			<b>1</b>
Agence suédoise de coop. internationale au développement (SIDA)	760 796	683 472	
Direction du développement et de la coopération helvétique (DDC)	894 536	597 076	
Ministère danois des Affaires étrangères (DAPP-HRDC) .....	375 691	305 328	
Sigrid Rausing Trust (SRT).....	317 471	319 774	
Commission européenne Égypte.....	24 222	332 882	
Commission européenne Mécanisme de l'UE sur les DDH (2019-22)	190 750	383 407	
Commission européenne Lybie.....	162 039	0	
Fondations Open Society (financement de base 2020-21).....	260 536	258 316	
Fondations Open Society (HRI 2020-21) .....	117 856	51 483	
Fondations Open Society (ASCOM 2018-20) .....	0	1 252	
Fondations Open Society (PTS 2021-22) .....	35 994	0	
Rockefeller Brothers Fund (RBF).....	0	67 735	
National Endowment for Democracy (NED).....	67 508	46 624	
Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères Syrie	187 411	118 298	
	<b>3 394 810</b>	<b>3 165 647</b>	
<b>Avoirs en banque et en caisse</b>			<b>2</b>
<i>Restreints</i>			
Jyske Bank A/S 8751 118812-6 (DKK) .....	41 313	41 313	
	<b>41 313</b>	<b>41 313</b>	
<i>Disponibles</i>			
Jyske Bank A/S 7851 118883-7 (DKK) .....	338 649	316 531	
Jyske Bank A/S 7851 120070-7 (EUR) .....	1 026 933	1 324 266	
Jyske Bank A/S 5078 123061-5 (EUR) .....	191 016	178 238	
Paris Bank EUR 41020034974 .....	48 413	30 408	
PFS e-Wallet .....	9 934	32 000	
Petite caisse.....	3 318	1 535	
	<b>1 618 263</b>	<b>1 882 978</b>	



## NOTES

	2021 EUR	2020 EUR	Note
<b>Créances</b>			<b>3</b>
Swedish International Development Cooperation Agency (2020-22)	364 476	0	
Commission européenne Égypte.....	52 858	28 635	
Commission européenne Libye.....	16 132	0	
Commission européenne Mécanisme de l'UE sur les DDH (2018-19)	0	35 550	
Commission européenne Mécanisme de l'UE sur les DDH (2019-21)	134 500	205 693	
Ministère danois des Affaires étrangères.....	70 097	69 014	
Autres.....	6 435	44 361	
	<b>644 498</b>	<b>383 253</b>	
<b>Fonds propres</b>			<b>4</b>
	<b>Capital social EUR</b>	<b>Capital distribuable EUR</b>	<b>Total capital EUR</b>
Fonds propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 .....	41 313	36 905	78 219
Résultats financiers.....	0	29 887	29 887
<b>Fonds propres au 31 décembre 2021.....</b>	<b>41 313</b>	<b>66 793</b>	<b>108 106</b>
		<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Subventions payées d'avance</b>			<b>5</b>
Agence suédoise de coop. internationale (2020-2022).....	0	44 603	
Sigrid Rausing Trust (SRT) .....	23 555	0	
Fondations Open Society (financement de base 2020-21) .....	0	12 027	
Fondations Open Society (financement de base 2022-23) .....	352 703		
Fondations Open Society (HRI 2020-21) .....	38 875	50 845	
Fondations Open Society (PTS 2021-22) .....	8 344		
Direction du développement et de la coopération helvétique (DDC)	271 944	654 590	
National Endowment for Democracy .....	12 243	0	
Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères.....	17 712	0	
	<b>725 376</b>	<b>762 065</b>	



## NOTES

	2021 EUR	2020 EUR	Note
<b>Autres passifs</b>			<b>6</b>
Impôts sur le revenu et charge sociales dus.....	19 436	38 693	
Réserve pour congés payés.....	8 268	6 594	
Fournisseurs.....	14 691	25 021	
Autres.....	35 200	33 309	
	<b>77 595</b>	<b>103 617</b>	
	<b>SEK</b>	<b>EUR</b>	
<b>Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) (Contribution n° 11111 - 2020-2022)</b>			
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2021.....	463 546	44 603	
	3 551 560	351 716	
Reçu de SIDA (via EMR) le 09 juin 2021.....			
	-7 682 363	-760 796	
Dépensé en 2021.....			
<b>Solde au 31 décembre 2021.....</b>	<b>-3 667 257</b>	<b>-364 477</b>	



## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les présents comptes annuels ont été préparés conformément à la loi danoise sur les fondations et certaines associations y compris les dispositions relatives aux principes comptables généralement acceptés.

Les comptes annuels sont présentés en euros (EUR). La Fondation a utilisé le taux suivant pour convertir les couronnes danoises (DKK) en euros (EUR) :

Taux utilisé DKK - EUR = 7.45

Les dépenses dans d'autres devises sont converties au taux de change mensuel d'Infoeuro.

### Comptabilisation et évaluation

Un actif est inscrit au bilan dès lors qu'il est probable, à la suite d'un événement antérieur, que des avantages économiques futurs rentreront dans les comptes de la Fondation et que la valeur de l'actif peut être évaluée de manière fiable.

Un passif est inscrit au bilan lorsque la Fondation a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement antérieur et qu'il est probable que des avantages économiques futurs sortiront des comptes de la Fondation et que la valeur du passif peut être évaluée de manière fiable.

Les recettes sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsqu'elles sont acquises tandis que les coûts sont comptabilisés en fonction des montants attribuables à cette période.

## COMPTE DE RÉSULTAT

### Résultat d'exploitation

Les subventions des donateurs sont comptabilisées au prorata des coûts encourus pendant l'année. Les recettes sont comptabilisées au fur et à mesure que les subventions sont comptabilisées et utilisées à des fins appropriées.

### Coûts salariaux

Les coûts salariaux comprennent les salaires et les traitements ainsi que les cotisations de sécurité sociale de retraite et les autres avantages éventuels pour les employés de la Fondation.

### Activités en soutien aux DDH

Les dépenses liées aux activités d'appui aux DDH comprennent :

- les appuis urgents et stratégiques alloués aux défenseurs et aux organisations de défense des droits humains incluant les coûts afférents ;
- les activités de suivi, d'accompagnement personnalisé, les réunions et les séminaires organisés pour les défenseurs et les organisations de défense des droits humains.

Les coûts des appuis sont comptabilisés lorsque l'appui est approuvé par le Conseil d'administration soit par le biais de consultations électroniques, soit lors de réunions du Conseil d'administration. En cas d'annulation partielle ou totale d'appuis approuvés au cours des années précédentes le montant annulé est déduit des appuis de l'année sous la rubrique : *Engagements annulés soutien stratégique aux DDH*.

### Autres dépenses liées aux activités

Les autres dépenses liées aux activités incluent les frais d'adhésion à des réseaux, les traductions, etc.

**Dépenses administratives**

Les dépenses administratives incluent les dépenses liées aux activités ordinaires de la Fondation y compris les charges locatives pour les locaux les fournitures de bureau, le soutien informatique et les frais d'audit, etc.

**Produits financiers**

Les produits financiers comprennent les produits des intérêts et les gains en capital net sur les opérations en devises étrangères.

**Charges financières**

Les charges financières comprennent les intérêts, les frais bancaires et les pertes en capital nettes sur les opérations en devises étrangères.

**Impôts sur le revenu**

Les impôts de l'exercice, constitués des impôts exigibles au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans le compte de résultat selon la part attribuable aux bénéfices imposables de l'exercice.

**BILAN****Créances**

Ce poste comprend les créances relatives aux avances sur salaires, aux impôts et contributions avancés et à rembourser ainsi que les frais prépayés pour les projets non encore remboursés par les donateurs.

Les créances sont évaluées au coût amorti, ce qui équivaut habituellement à la valeur nominale moins les dépréciations pour créances douteuses et irrécouvrables.

**Liquidités**

Les liquidités comprennent les dépôts bancaires et l'encaisse.

**Provisions**

Les provisions comprennent les réserves pour les versements futurs d'appuis.

**Engagements envers les bénéficiaires d'appuis**

Les engagements envers les bénéficiaires comprennent les montants des appuis qui n'ont pas encore été versés (dans leur intégralité) mais qui ont été approuvés par le Conseil d'administration à la date de clôture du bilan.

**Subventions payées d'avance**

Ce poste comprend les versements reçus des donateurs qui n'ont pas encore été dépensés mais qui sont engagés tout de même dans le cadre des projets.

**Autres passifs**

Ce poste présente le solde relatif aux autres passifs de la Fondation tels que : les fournisseurs, les provisions pour congés payés, les impôts et contributions dus, etc. Ils sont évalués au coût amorti, qui correspond généralement à la valeur nominale.